

# ANDORRE :

22-01-83

## Feu vert à la reprise des radios

Le Parlement andorran a adopté, hier soir, à l'unanimité, le protocole d'accord pour la reprise des émissions de « Sud-Radio » et de « Radio-Andorre », élaboré par le gouvernement andorran et les services des deux coprinces.

De part et d'autre, on se félicite de la fin de la guerre des ondes qui a longtemps empoisonné les relations franco-andorranes, mais les observateurs reconnaissent que le courage politique des Andorrans, qui décidèrent en 1981 la fermeture des radios, a été grand.

De côté français, la principale satisfaction est de pouvoir relancer « Sud-Radio » depuis le centre émetteur du col de l'Envalira.

Pour leur part, les Andorrans deviennent les véritables propriétaires des deux stations et se voient rembourser les arriérés des redevances qu'ils réclamaient depuis 1961. La demande d'inscription à l'Onu.t., déposée simultanément, au nom de l'Andorre, par les deux coprinces, consacre, d'autre part, la première reconnaissance internationale de l'Andorre comme un Etat souverain (« La Dépêche » du 11 janvier).

Désormais, l'Andorre peut envisager l'avenir sous l'angle des canaux satellites et des positions orbitales. Quant à la France et à l'Espagne, même si elles n'ont pas l'intention d'utiliser un jour le satellite andorran, elles auront au moins, par le biais des coprinces, la possibilité d'empêcher d'autres pays d'utiliser ces fréquences orbitales réservées.

En ce qui concerne le personnel licencié, le protocole d'accord stipule que « les sociétés concessionnaires s'efforceront de recréer les lieux de travail qui existaient pendant la gestion des anciens concessionnaires. A qualification égale, priorité sera donnée au personnel andorran ».

Si, du côté français, la reprise de « Sud-Radio » paraît très proche, par contre, on ne reconnaît pas encore la société espagnole présentée pour « Radio-Andorre » par le Conseil général andorran, le problème de la faillite de la station devrait se trouver réglé.

Dans l'imbroglie juridico-politique, le personnel de « Radio-Andorre » a été jusqu'ici oublié. Sera-t-il la seule

viptime ou le seul perdant alors qu'il n'a reçu ni ses derniers salaires du 1<sup>er</sup> janvier au 31 novembre 1981, ni ses indemnités de licenciement et que l'on sait que l'actif de la station permettait d'assurer les paiements ?

Il ne reste plus qu'à l'Assemblée Magna, dont le prestige est immense dans la principauté, d'entériner l'accord intervenu hier au soir.

Peut-on dire que tous les Andorrans sont satisfaits de cet accord ? Pour sa part, le Secrétaire général du parti démocratique andorran, Jaume Bartumeu, déplore, dans une déclaration à « La Dépêche » que le Parlement ait accepté un accord mal ficelé qui permet à « Sud-Radio », l'ancien concessionnaire colonialiste et provocateur, de remettre pour quatre ans les pieds en Andorre. Mais la plupart des observateurs estiment que le premier gouvernement andorran, installé depuis à peine un an, n'a pas mal réussi cet important rendez-vous avec l'histoire de la souveraineté d'un peuple.

Jean-Marc MAILHOL